

## TABLEAU DE SERVICE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRENOBLE du 2 au 8 novembre 2020

Jours	Matin	Après-midi
<b>Lundi 2</b>	<p>9h00 : audience juge aux affaires familiales cabinet 2 (S.11)            9h00 : audience 1ère chambre état des personnes (S.13)            9h00 : audience juge aux affaires familiales cabinet 5 (S.9)            9h00 : audience 4ème chambre procédure orale (S.12)            9h00 : audience correctionnelle (S.16)</p>	<p>13h30 : audience correctionnelle comparution immédiate (S.4)            13h30 : audience du tribunal de police 4ème classe (S.8)            13h45 : 4ème Chambre civile procédure écrite (S.10)            13h30 : audience correctionnelle (S.16)</p>
<b>Mardi 3</b>	<p>9h00 : audience correctionnelle (S.16)            9h00 : audience juge aux affaires familiales cabinet 2 (S.11)            9h00 : audience juge aux affaires familiales cabinet 5 (S.9)            9h00 : 4ème Chambre civile juge des contentieux de la protection (S.13)            9h00 : audience JEX mobilier (S.12)            9h00 : audience d'incidents 6ème chambre (S.8)            9h00 : audience d'hospitalisation d'office</p>	<p>13h30 : audience correctionnelle collégiale (S.5)            13h30 : audience correctionnelle (S.16)            13h30 : audience du tribunal pour enfants (S.3)</p>
<b>Mercredi 4</b>	<p>9h00 : audience correctionnelle (S.16)            8h45 : audience de Référés (S.12)</p>	<p>13h30 : audience correctionnelle comparution immédiate (S.5)            13h30 : audience correctionnelle à juge unique (S.4)            13h30 : audience correctionnelle (S.16)</p>
<b>Jeudi 5</b>	<p>9h00 : audience correctionnelle (S.16)            9h00 : audience juge aux affaires familiales cabinet 1 (S.21)            9h00 : audience juge aux affaires familiales cabinet 5 (S.11)            9h00 : 4ème Chambre civile tribunal judiciaire (S.7)            9h00 : Tribunal des affaires de sécurité sociale (S.12)</p>	<p>13h30 : audience correctionnelle collégiale (S.5)            13h30 : audience correctionnelle à juge unique (S.4)            13h30 : audience incidents du juge aux affaires familiales (S.8)            13h30 : audience du tribunal pour enfants (S.3)            13h30 : audience correctionnelle (S.16)            13h45 : audience 6ème chambre civile (S.10)            14h00 : audience de procédures collectives (S.7)</p>
<b>Vendredi 6</b>	<p>9h00 : audience correctionnelle (S.16)            9h00 : audience des saisies rémunération (S.23)            9h00 : audience juge aux affaires familiales cabinet 1 (S.9)            9h00 : Tribunal des affaires de sécurité sociale (S.12)            9h00 : 4ème Chambre civile juge des contentieux de la protection (S.7)            9h00 : audience d'hospitalisation d'office</p>	<p>13h30 : audience correctionnelle comparution immédiate (S.5)            13h30 : audience correctionnelle (S.16)</p>